

DEPARTEMENT DU CHER

**COMMUNE  
DE  
Touchay**

Arrondissement de St Amand  
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION  
DE LA SEANCE DU

**10 avril 2024**

Convocation : 30/03/2024

Membres afférents au  
conseil municipal : 11

Membres en exercice : 11

**Membres présents :**

BROSSAT Marilyn  
ANDREATA Marc  
BRAUTIGAM Margot  
DAOUT Benoît  
HERAULT Martine  
LIARD Hélène  
LAVEAU Patrick  
OULOVSKY Marie-Claude  
RICHARD Martial

**Membre(s) excusé(s):**

BOULAND Philippe  
ROBLIN Dominique

**Membre(s) absent(s) :**

**POUVOIRS :**

BOULAND Philippe à LAVEAU  
Patrick

ROBLIN Dominique à  
BROSSAT Marilyn

Publié sur internet le : 25  
avril 2024

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 10 avril 2024 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

### DCM-2024- 2 Approbation compte administratif 2023

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de l'adjoint en charge d'établir le compte administratif de l'exercice 2023, qui explique et arrête ainsi les comptes :

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
100 519.12 €	86 121.48 €
Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
332 260,48 €	383 453.35 €

**Résultat de clôture :**

Résultat d'investissement :	Résultat de fonctionnement :
- 86 473,88 €	50 935,87 €
	Résultats de fonct antérieurs reportés :
	86 804,95 €
	Résultat définitif : .....
	137.740,82 €

Constate, pour la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2023.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

**SECRETAIRE DE SEANCE**

**MAIRE**

Benoit DAOUT

Marilyn BROSSAT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benoit DAOUT', written over a horizontal line.An official blue circular stamp of the 'MAIRIE de TOUCIM' (18 (Cher)) is positioned to the left of a handwritten signature in black ink. The signature is written over a horizontal line. A small blue vertical mark is visible below the signature.